

Le communiqué du Conseil des ministres du 27 décembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres mercredi 27 décembre 2017 à 10 heures au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la gouvernance stratégique du secteur de l'eau et de l'impératif d'assurer, sur l'ensemble du territoire national, un accès durable des populations à une eau potable de qualité à des coûts raisonnables, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations aux populations de la région de Thiès, notamment celles de la Commune de Fandène, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé à l'occasion du lancement des travaux de la troisième usine d'eau de Keur Momar SARR (KMS 3).

Ainsi, le Président de la République demande au Premier ministre de veiller, sans relâche, au respect du calendrier d'exécution des travaux en prenant en compte toutes les problématiques sociales, foncières et financières liées à la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui renforce les performances remarquables du Sénégal dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

En outre, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'impératif d'assurer, par des mécanismes appropriés, le raccordement systématique et la desserte correcte en eau de Keur Momar Sarr, des localités polarisées par le Lac de Guiers ainsi que des zones traversées par les conduites installées. Le Président de la République demande également au Gouvernement de consolider le réseau Notto - Ndiosmone - Palmarin (NDP) afin d'assurer une desserte adéquate des îles du Saloum, de veiller au fonctionnement optimal des forages de secours dans les villes de l'intérieur, au renforcement des zones déficitaires, ainsi qu'au déploiement du programme national de branchements sociaux.

Concluant son propos sur ce point, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions requises pour l'implantation, selon le chronogramme fixé, de la nouvelle unité de dessalement de l'eau de mer et de veiller à l'équilibre technique, économique, financier et social du secteur.

Poursuivant sa communication autour de la célébration de la 4ème Journée nationale de l'Elevage, le Président de la République adresse ses vives félicitations aux acteurs du secteur ainsi qu'aux autorités et populations de Kolda, pour la parfaite organisation de l'évènement et l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'impératif de renforcer la lutte contre le vol de bétail et ses instructions relatives à la modernisation de l'Elevage, dont la place prioritaire dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) doit être davantage affirmée à travers des projets ambitieux, innovants, valorisant les filières et fortement créateurs de richesses et d'emplois.

Par ailleurs, appréciant la place fondamentale de l'enseignant dans la formation civique et le développement national, le Président de la République informe le Conseil qu'il procédera, jeudi 28 décembre 2017, à la remise, pour la première fois, du Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Enseignant, afin de magnifier le rôle fondamental du corps enseignant dans la formation des citoyens et la consolidation de l'excellence du système éducatif national.

En conséquence, le Président de la République réitère au Gouvernement ses instructions relatives au respect des accords et engagements signés avec les syndicats d'enseignants et à un dialogue social apaisé, nécessaire à l'ancrage durable d'une école de la réussite et d'une université d'excellence, au service du développement national.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi des partenariats et de la coopération.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur les performances économiques et sociales de l'année 2017, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a fait le point des exportations de fruits et légumes avant de rendre compte du déroulement de la campagne de commercialisation de l'arachide, du coton et du riz.

Le Ministre du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des PME a présenté aux membres du Conseil les conclusions de la concertation nationale sur la filière boulangère.

Le Ministre du Tourisme a fait le point des programmes et activités menés pour le développement du secteur du tourisme.

Le Ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Télé services de l'Etat a rendu compte des activités initiées par l'Agence de l'Informatique de l'Etat en vue du renforcement de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'Administration et du déploiement des télé services.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Christian Fernand Jonhson Tiburce DIATTA, Administrateur civil principal, est nommé Secrétaire général du ministère de l'Economie solidaire et de la Microfinance, poste vacant ;

- Madame Ndéye Nguénar MBODJ, Administrateur civil principal, précédemment Directeur des Affaires générales au ministère de l'Intérieur, est nommée

Préfet du Département de Fatick, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Moctar WATT, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Mouhamadou Moctar WATT, Administrateur civil principal, précédemment Préfet du Département de Fatick, est nommé Préfet du Département de Kaolack, en remplacement de Monsieur Fodé FALL, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur André Almamy Fodé Fossar SOUANE, Commissaire aux Enquêtes économiques, est nommé Directeur de l'Insertion professionnelle du ministère de l'Emploi, de l'Insertion professionnelle et de l'Intensification de la Main d'œuvre, poste vacant ;

- Monsieur Mamanding DIEDHIOU, Statisticien - informaticien, est nommé Directeur de l'Intensification de la Main d'œuvre du ministère de l'Emploi, de l'Insertion professionnelle et de l'Intensification de la Main d'œuvre, poste vacant.

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole